

Communiqué de la direction régionale des douanes de Polynésie française

Objet : les douaniers de l'aéroport de Faa'a saisissent une nouvelle fois de l'ice ainsi que de l'herbe de cannabis

Le samedi 10 février vers 16h, les douaniers de l'aéroport de Faa'a sont tombés sur **1,017 kg kg de paka (valeur estimée à 1 017 000 XPF)** contenus dans des boîtes en plastique dans la valise d'un homme en provenance de Raiatea, sur un vol intérieur.

Après la retenue douanière, le jeune homme de 26 ans originaire de Raiatea, a été remis à la compagnie de gendarmerie des archipels à Papeete.

Le dimanche 11 février, vers 1 h du matin, les agents de la même brigade effectuent le contrôle d'un vol en provenance de Los Angeles. L'attitude nerveuse d'un des passagers attire leur attention.

La fouille des bagages ne donne rien, par contre et devant l'inquiétude grandissante de la personne, ils le questionnent sur les motifs de son voyage. L'homme leur parle au début d'une visite chez un ami à lui mais devant son impossibilité à donner son adresse, il avoue très rapidement transporter de la drogue *in corpore*.

Il est immédiatement placé en retenue douanière et transporté à l'hôpital du Taaone. Les radios effectuées par le personnel hospitalier confirmeront la présence de corps étrangers. Au total ce sont 4 petits boudins qui sont retirés pour un poids total de **64 grammes d'ice (méthamphétamine) d'une valeur sur le marché clandestin de 6,4 M XPF**.

A l'issue de la retenue douanière, le prévenu originaire de Tahiti et âgé de 37 ans, a été remis à la section de recherches de la gendarmerie de Papeete.